

POUR QUI ?

Le BTSA ACS'AGRI -
Titre pro AE à Kernilien
s'adresse aux étudiants :

- qui sortent de terminale technologique STAV ou STG, de terminale scientifique, de terminale professionnelle CGEA, CGEH ou d'autres cycles de formation préparant au baccalauréat
- qui s'intéressent aux métiers du monde agricole quelle que soit la production (bovin, équin, porcin, ovin...)
- qui souhaitent enseigner l'équitation
- qui souhaitent acquérir un diplôme de niveau 5 avant d'envisager une poursuite d'études

ET APRÈS ?

- **Poursuite d'études :** Licence professionnelle, Certificat de Spécialisation ETJE, classe préparatoire Post-BTS et DUT , BP JEPS AE, (préparation aux concours d'entrée des écoles vétérinaires et des écoles d'ingénieurs agri-agro), etc.
- **Installation en agriculture ou en entreprise équestre** grâce à la capacité professionnelle agricole
- **Insertion professionnelle:** accès aux emplois de conseiller de gestion, technicien dans les secteurs de l'encadrement en agriculture ou encore en centre de comptabilité ou gestion, organismes bancaires finançant l'agriculture, assurances, animateur d'équitation, cavalier soigneur...



BTS ACS'AGRI Titre pro AE

BI-QUALIFICATION BTSA ACS'AGRI COUPLÉ AU TITRE PRO ANIMATEUR D'ÉQUITATION

La biculturalisation Titre Pro AE (*niveau 3*) couplé au BTSA ACS'AGRI est la formation idéale pour se préparer aux fonctions de responsable d'une structure hippique sous régime agricole et à l'enseignement de l'équitation en tant qu'animateur sous la responsabilité pédagogique d'un moniteur.

La biculturalisation : la spécificité de Kernilien

Fort de sa longue expérience dans les formations hippiques et de ses installations de grande qualité, le lycée agricole de Kernilien propose le cursus aux étudiants :

- **BTSA ACS'AGRI bi-qualification Titre Pro AE :** la formation idéale pour devenir enseignant animateur et gérer une structure équestre

L'ambition de la bi-qualification est de former des professionnels du secteur hippique sensible aux questions agricoles, intégrés dans leur territoire, conscient de l'importance des problématiques liées à l'environnement, au bien-être animal et compétent sur la gestion d'entreprise sous statut agricole.

L'emploi du temps est adapté tout au long du cursus sur le temps scolaire, 4 jours en BTS et 1 jour en Titre Pro AE.



Le contenu de l'enseignement

La formation BTS ACS'GRI fait l'objet d'une fiche spécifique, celle du Titre Pro AE se prépare en blocs de compétences :

- Bloc 1 : Participer au fonctionnement de la structure équestre
- Bloc 2 : Animer et encadrer les activités équestres en sécurité
- Bloc 3 : Assurer le travail d'entretien et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien-être.

Ce titre donne l'équivalence des tests d'entrée au BPJEPS Équitation.

La formation a lieu sur le site de Kernilien, dans une structure de qualité rénovée en 2016. La formation dure 2 ans, les stagiaires suivront 4h d'équitation par semaine sur le temps scolaire, plus 8 semaines spécifiques pendant les vacances scolaires.

LES STAGES EN BTSA ACS'AGRI : entre 12 et 16 semaines sur deux ans

- Huit semaines dans une exploitation agricole (support du rapport de stage, soutenu en fin de formation)
- Quatre semaines en entreprise ou organisme liés au domaine agricole , en France ou à l'étranger
- Une semaine de stage sur l'exploitation du lycée (service de ferme)
- La majorité sur le temps scolaire

LES STAGES EN TITRE PRO AE :

- Tous les samedis pendant la période scolaire
- Cinq à six semaines sur les vacances scolaires

Le choix de l'entreprise d'accueil (centre équestre affilié à la FFE) est effectué en concertation entre le responsable de la formation et l'étudiant. Les entreprises d'accueil sont répertoriées sur une liste établie par le Centre de Formation.

Combien coûte la formation ?

Le coût de la formation Titre Pro AE est de 5 700 € pour les 2 années (hors frais éventuels d'internat et de demi-pension).

Les frais de déplacement ne sont pas compris dans ce coût. Une mensualisation est possible.

Comment s'inscrire ?

L'inscription en BTSA ACS'AGRI se fait dans le cadre de la procédure « Parcoursup ».

L'inscription pour la biculturalisation Titre Pro AE se fait auprès de l'établissement et nécessite :

- une lettre de motivation,
- un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités Équestres
- PSC 1, encadrement des activités équestres
- galop 6 validé
- test de sélection avant l'entrée en formation
- licence pratiquant et compétition à jour

(10 places par promotion)

Il est possible de réaliser un mini-stage d'une journée au lycée dans la formation de votre choix.



Scannez moi pour plus d'informations !



CONTACTEZ-NOUS

02.96.40.67.50

legta.guingamp@educagri.fr

22200 PLOUISY

Rendez-vous sur www.kernilien.fr et sur   